

BIOSPERSE™ CN2150

MICROBIOCIDE
Solution

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
COMMERCIAL (INDUSTRIEL)

<p>PRINCIPES ACTIFS: 5-CHLORO-2 MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLINE-3-ONE. . 1,1% 2-MÉTHYL-4-ISOTHIAZOLINE-3-ONE 0,4% No. D'ENREGISTREMENT 31860 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES</p>

AVERTISSEMENT
CORROSIF
CONTENU NET

Solenis Canada ULC
1151 Green Valley Rd
London, On N6n 1e4
Téléphone: 1-905-632-7861
Téléphone d'urgence: 1-844-SOLENIS (1-844-765-3647)

MODE D'EMPLOI:

TOURS DE REFROIDISSEMENT D'EAU À RECIRCULATION: Le microbiocide Biosperse CN2150 est recommandé pour enlever les dépôts visqueux des tours encrassées. Ajouter 0,34 à 9,3 kg du microbiocide Biosperse CN2150 tel que fourni par 10 tonnes d'eau dans le système (équivalent à environ 0,5 à 13 ppm d'ingrédient actif). Ce dosage devrait être répété 2 ou 3 fois par semaine jusqu'à ce que l'encrassement atteigne un niveau acceptable, et qu'un contrôle microbien soit établi.

SYSTÈMES DE LAVEURS D'AIR: Ajouter au bassin du laveur d'air ou au bassin d'eau réfrigérée afin d'assurer un mélange uniforme de 4,2 à 16,5 kg du microbiocide Biosperse CN2150 par 10 000 litres d'eau dans le système, selon la gravité de la contamination. Ce dosage permettra de contrôler les bactéries, les champignons et les algues à l'origine de l'engorgement du système. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant le traitement initial.

REMARQUE: À n'utiliser que dans les systèmes industriels de laveurs d'air contenant des éliminateurs de buée efficace.

Biosperse CN2150 est recommandé pour contrôler les salissures dans les circuits des huiles de coupe et des huiles de type mazout.

HUILES DE COUPE: Ajouter 2,2 L à 5,18 L du microbiocide Biosperse CN2150 par 10 000 L d'huile (équivalent à environ 3,3 à 8 ppm d'ingrédient actif). Répéter toutes les 4 à 15 semaines. La fréquence et le dosage dépendent du type de réfrigérant utilisé de même que de la sévérité de la contamination.

PRÉSERVATION DES HUILES DE TYPE MAZOUT: Ajouter 75 à 225 kg du microbiocide Biosperse CN2150 par million kg de système complet (huile et eau). Ceci fournira 1,5 à 4,5 ppm d'ingrédient actif. Répéter toutes les 4 à 8 semaines. La fréquence et le dosage dépendent de la sévérité de la contamination. Un réservoir peut être maintenu propre en ajoutant le dosage ci-dessus du microbiocide bas dosage de Biosperse CN2150 à chaque livraison. Le microbiocide Biosperse CN2150 devrait être alimenté à un point qui permettra un mélange rapide et uniforme.

NE PAS UTILISER DANS LE CARBURANT AVIATION.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter de nouveau.

Danger - corrosif pour les yeux et cause des brûlures à la peau. Peut causer des réactions allergiques cutanées. Peut être dangereux si inhalé. Peut être mortel si avalé ou absorbé par la peau.

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

ENTREPOSAGE: Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Le déversement à ciel ouvert est interdit. Si le récipient est en plastique, ne pas le réutiliser lorsque vide. **PROTÉGER DU GEL.**

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

PREMIERS SOINS:

SI AVALÉ: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Un lavage gastrique pourrait causer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Des dispositions visant à prévenir le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
 3. Rendre le contenant inutilisable.
 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale.
- S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.